

RÈGLEMENTS PROCÉDURES ET INFORMATIONS

Les pages suivantes constituent un aide-mémoire pour chacun de nous. Il est nécessaire de se rappeler que tout n'y est pas obligatoirement indiqué et que chaque article réglementaire pourra être révisé, complété ou corrigé au besoin par les personnes autorisées.

CARTE D'IDENTITÉ

La carte d'identité est exigée pour l'accès au transport scolaire. Cette carte est fournie par l'école.

TRANSPORT RÉGULIER POUR LES COURS

Ce service est assuré en vertu d'une entente avec les autorités de la Commission scolaire de la Capitale et par les transporteurs privés. Considérant que le transport scolaire fait partie intégrante de l'organisation scolaire, le règlement relatif au comportement s'applique :

- ❖ L'autobus scolaire est considéré comme une zone où il est strictement interdit de fumer.
- ❖ Le chauffeur avise l'élève de ses manquements et lui demande de respecter les règlements. Si, après trois avertissements le problème persiste, le chauffeur rencontre le directeur de cycle, fait un rapport et signe une plainte officielle.
- ❖ Les directeurs de cycle entreprendront alors une relation d'aide et appliqueront les étapes du règlement du comportement, ayant soin d'intégrer les parents à la relation d'aide.
- ❖ S'il y a récurrence après la deuxième étape, la direction imposera une suspension d'une semaine du droit au transport scolaire tout en maintenant l'obligation d'être présent à l'école. Les parents en seront avisés immédiatement.
- ❖ Pour toute nouvelle récurrence, la suspension du droit au transport scolaire sera d'un mois avec fréquentation scolaire obligatoire. Les parents en seront avisés immédiatement.
- ❖ Dans le cas d'indiscipline majeure où la sécurité des élèves est compromise, les étapes de l'application des règlements du transport pourront être abrégées.
- ❖ Il est obligatoire de fournir une autorisation écrite et signée des parents pour une destination ou un arrêt différent de ce qui est prévu sur le laissez-passer de l'élève.

POLITIQUE EN CAS DE RETARD D'AUTOBUS

Lorsqu'un autobus scolaire est en retard, vous devez téléphoner à l'école pour signaler ce retard. Après avoir signalé le retard de l'autobus par téléphone, vous retournez à votre point d'embarquement et attendez l'autobus. Il est recommandé qu'un seul élève quitte l'arrêt pour téléphoner à l'école; les autres attendent.

POLITIQUE EN CAS DE TEMPÊTE

Lorsque l'école doit fermer à cause d'une tempête ou pour toute autre raison, l'annonce de la fermeture se fait **aux postes de radio CHIK (98,9), CBV (106,3) et CITE (107,5) dès que possible. Un message est également inscrit sur le site internet de l'école www.mss.qc.ca.**

TRANSPORT HORS HORAIRE (AVANT OU APRÈS LES COURS)

Pour le transport hors horaire, c'est-à-dire, après les cours, soit pour une activité de musique, sport interscolaire, club plein air, etc.

Le départ se fait à partir du Mont à compter de 17 h 45 et deux circuits sont offerts aux élèves.

******* Dès le départ du Mont, les élèves doivent embarquer dans le bon autobus.*******
Toujours s'informer auprès du chauffeur avant de prendre l'autobus.

DIRECTION TEWKESBURY, STONEHAM, VERMONT-SUR-LE-LAC ET LAC-BEAUPORT :		
1^{er} circuit à partir du Mont-Saint-Sacrement (autobus privé)		
Arrivée	Stoneham (Ultramar)	Vers 18 h
	Frère Toc (si nécessaire, stationnement en face du restaurant)	Vers 18 h 15
	Centre de ski Le relais (Lac-Beauport)	Vers 18 h 25
Le responsable est M. Réal Rioux et vous pouvez le joindre aux numéros suivants : Maison : 418-907-1785 cellulaire : 418-264-0599		
Un seul autobus quitte pour ces directions.		
IL EST À NOTER, QUE LES ÉLÈVES HABITANT À LAC-BEAUPORT DOIVENT PRIVILÉGIER L'AUTOBUS EN DIRECTION DE STONEHAM.		
2^e circuit à partir du Mont-Saint-Sacrement (autobus Intercar)		
Des autobus font le circuit en direction de Loretteville (pavillon St-Louis sur le boul. des étudiants au coin de Valcartier)		
Arrivée	À Loretteville	Vers 18 h 10
OÙ	Val Bélair (épicerie Maxi)	Vers 18 h 15
	St-Émile (à l'église)	Vers 18 h 15
	• Lac St-Charles (clinique dentaire)	Vers 18 h 20
	• Station C.C.A.P. câble (dans le stationnement en face du restaurant le Frère Toc)	Vers 18 h 25
	• Le centre de ski Le relais (Lac-Beauport)	Vers 18 h 30
Les cours hors horaire du matin : Le cours concerné est l'espagnol et parfois des entraînements de sport qui ont lieu vers 7 h 40. Il y a un transport pour tous ces jeunes et l'horaire est le suivant :		
Départ	Le centre de ski le Relais (Lac-Beauport)	Vers 6 h 45
	St-Émile (coin Lapierre et de la Faune)	Vers 7 h
	Loretteville (Église de Château-d'eau)	Vers 7 h 10

Les cas d'exception :

Pour les plus vieux, les entraînements sportifs qui ont lieu plus tard, soit de 17 h 45 à 19 h, les autobus quittent alors le Mont vers 19 h 10. Le transport est assuré par l'autobus privé du Mont et le trajet est le suivant :

Départ	Vers Loretteville	
	Vers St-Émile (coin Lapierre et de la Faune)	
	Vers Notre-Dame des Laurentides (en face du restaurant le Frère Toc)	

Football : du lundi au jeudi et soccer

Départ du Mont vers 18 h 30	Vers Loretteville, St-Émile, Notre-Dame-des-Laurentides (Frère Toc) et le Relais	À NOTER QU'IL N'Y A AUCUN TRANSPORT VERS STONEHAM NI VAL BÉLAIR
------------------------------------	--	--

Football du vendredi : Même trajet que celui du lundi au jeudi, sauf que le départ se fait à partir de la base de Valcartier.

Soccer à Lac-Beauport (à l'occasion) : les élèves quittent donc à 18 h 30 du Lac-Beauport vers St-Émile puis vers Loretteville.

Au printemps : Rugby et Ultimate Frisbee, il s'agira de s'informer le moment venu.

Voici le nom des personnes avec qui vous pouvez communiquer pour de plus amples renseignements.

Sport interscolaire	M. René Lavergne	Poste 45
Club plein air et football	M. Benoît Gauthier	Poste 15
Cours hors horaire	Secrétariat ou vie étudiante	Poste 10 ou 46
Le transport hors territoire (Stoneham et Lac-Beauport)	M. Réal Rioux	Maison : 907-1785 Cellulaire : 264-0599

Enfin, si une inquiétude survenait après les heures de cours, vous pouvez toujours joindre M. Richard Plourde, surveillant d'école, à son cellulaire au 418-520-3771. C'est Richard qui est toujours présent lors du départ des élèves.

N'hésitez pas à nous contacter à la vie étudiante ou au secrétariat de l'école.

Anne Picard
Animatrice à la vie étudiante
418-844-3771, poste 46